

**Pour le 15ème anniversaire de la loi « Montchamp »,
la FNEC FP FO tire un bilan catastrophique de l'inclusion scolaire systématique**

Mardi 11 février, Macron a présidé, en grande pompe, la "conférence nationale du handicap" quinze ans jour pour jour après la loi « Montchamp ».

En ce qui concerne l'Education Nationale, le bilan est catastrophique : des milliers d'enfants sans les accompagnements dont ils devraient bénéficier, des lenteurs insupportables pour les familles, les élèves et les personnels dans les procédures de la MDPH, des centaines d'enfants avec des orientations dans des structures spécialisées (ITEP, IME, Hôpitaux de jour,...) non honorées du fait de la fermeture des instituts et du manque de places.

Face la mobilisation des personnels avec la FNEC FP FO et en contradiction avec la loi Blanquer qui vise la scolarisation de 80% des élèves d'ITEP et IME en classe ordinaire, Macron propose la réouverture de 1 000 places en structures spécialisées. Cette annonce, si elle était suivie des faits, conforterait la position de Force Ouvrière en défense de l'enseignement adapté et pour l'ouverture et la réouverture des structures spécialisées.

Les AESH, grands oubliés de la Conférence nationale du handicap :

**Peau de balle...
pour le statut**

Selon la sinistre Cluzel, secrétaire d'Etat au Handicap, « *les accompagnants ne sont plus en contrat aidés mais en contrat Education Nationale* » ! La belle affaire, avec 720 euros par mois ce n'est pas un contrat : c'est de l'asservissement. Ainsi le gouvernement réitère son mépris à l'égard des AESH.

**...et balai de crin
pour les salaires**

L'augmentation de l'enveloppe budgétaire annoncée par le ministre Blanquer, servira à financer l'embauche de 11 500 AESH d'ici 2022. Ce sera donc 0€ pour l'augmentation des salaires des AESH.

Pendant ce temps là, la flexibilité est confirmée

Et en attendant les hypothétiques recrutements de 2022, des milliers d'élèves notifiés n'ont pas l'accompagnement dont ils devraient bénéficier. Ainsi, dans le cadre de la loi Blanquer et de la politique des PIALs, les mutualisations ++ vont continuer, les mutations forcées d'AESH du jour au lendemain vont s'amplifier.

Tout un tapage pour faire oublier que l'inclusion scolaire repose sur une logique d'économie budgétaire. Pas d'anniversaire pour les précaires. Macron et Blanquer se moquent des AESH

Toutes les revendications restent donc posées :

- Un vrai statut et un vrai salaire avec un vrai déroulement de carrière ;
- Pour des affectations choisies et transparentes avant la fin de l'année scolaire ;
- Abrogation de la loi Blanquer, abandon des PIALs
- Arrêt des mutualisations et des mutations en cours d'année ;
- abrogation de la circulaire du 5 juin 2019 ;

La commission AESH de la FNEC FP FO de Haute-Loire appelle les AESH des écoles et des établissements du public et du privé à se réunir, à établir les revendications et à décider des actions efficaces pour les faire aboutir.

Réunions le Mardi 18 février à 14h

**A Brioude : Place du Postel, Immeuble de l'Instruction
Au Puy en Velay : Union Départementale FO, 1 avenue St Flory
A Monistrol/Loire : Salle du Château**